

7ème
Rallye National
Foie Gras et Truffe

15-16-17 Juillet 2011

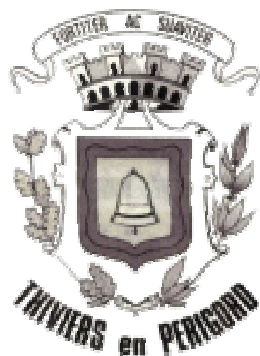
Règlement



FFSA



THIVIERS : Une terre d'accueil.

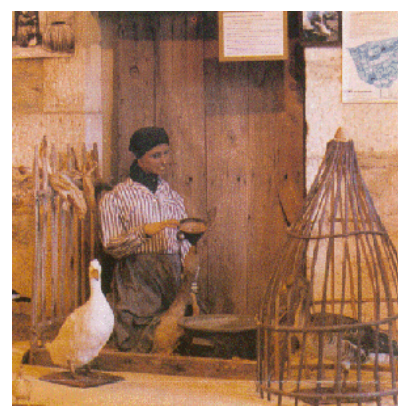


Région à vocation essentiellement agricole qui a su diversifier ses activités, élevages, cultures céréalières, noierais, etc., **THIVIERS** possède un important marché hebdomadaire où tous les produits du terroir sont proposés. Ce marché a lieu tous les samedis matins, tout au long de l'année, modernisé dans un souci d'hygiène, il a néanmoins gardé la saveur des marchés du Grand Sud Ouest. On y entend parler patois au pied de l'église, on y rencontre les amis, les voisins et on y échange les nouvelles, importantes ou anodines mais essentielles dans la vie locale.

CAPITALE DU FOIE GRAS en Périgord vert, cité du nouveau pays d'accueil **Isle – Auvézère**, **THIVIERS** perché sur sa colline, est aussi **VILLE – PORTE** du **Parc Régional Périgord limousin** car elle assure la transition naturelle entre le limousin et la grande aquitaine, en s'ouvrant largement au sud sur le périgord. **THIVIERS** est ville de traditions, particulièrement attachée à ses racines gastronomiques qui ont fait d'elle la «**CAPITALE DU FOIE GRAS EN PÉRIGORD VERT**». Déjà, depuis les temps les plus anciens nos ancêtres piégeaient les oies sauvages et notre bonne ville vouait un culte gourmand à ces migrateurs.

La tradition se perpétue et, chaque samedi matin, de la mi-novembre à la mi-mars, **un important marché au gras (vu sur TF1)** se tient au centre ville, offrant des marchandises de 1^{ère} qualité (oies, canards, entiers ou détaillés, foies gras, truffes, etc.). La saison est émaillée de foires primées, dont la plus importante, **LA FOIRE DES ROIS**, a lieu au mois de Janvier. La renommée de ces marchés draine une clientèle fidèle toujours plus importante, venant très souvent des départements voisins, et de la France entière.

Son **MUSÉE du FOIE GRAS "Maison de l'oie et du canard"**, situé au sein de l'Office de **TOURISME**, Place du Maréchal Foch, retrace l'histoire de nos palmipèdes depuis leurs origines, antiques pour l'oie, jusqu'à nos jours. Par ailleurs, un commentaire audiovisuel raconte leur élevage très particulier et la fabrication de nos produits gastronomiques.



THIVIERS c'est aussi **LES FAIENCES ET LES ANIMATIONS de L'été** avec :

- La **FOIRE** à la **BROCANTE**
- La **GRANDE BRADERIE**
- Le **MARCHÉ DE NUIT**
- La **FOIRE AUX VINS**
- Le **COMICE AGRICOLE**

THIVIERS sur les chemins de saint jacques de compostelle.

RANDONNÉES PEDESTRES autour de la ville et ses environs sont proposées aux marcheurs dans un cadre vallonné, ombragé et verdoyant, en passant par le grand parc municipal, magnifiquement arboré, Au cœur de la ville, en flânant dans les vieilles rues tortueuses appelées ici «cantons», on peut admirer de vieilles demeures au charme indéniable dont certaines datent des **XVI^{ème}** et **XVII^{ème}** siècles. Sur le fronton de leurs portes de belles sculptures en pierre s'offrent au regard.

PROGRAMME et HORAIRES du RALLYE

Parution du règlement	Lundi 16 Mai 2011
Ouverture des engagements	Lundi 16 Mai 2011
Clôture des engagements	Lundi 4 Juillet 2011
Parution du carnet d'itinéraire	Samedi 9 Juillet 2011
Dates et heures des reconnaissances	Samedi 9, Dimanche 10 Juillet De 9h à 12h et de 14h à 22h Jeudi 14 Juillet de 9h à 12h et de 14h à 22h et Vendredi 15 Juillet de 8h à 12h30.
Vérifications administratives	15 Juillet de 13h00 à 17h00 Ancien Bâtiment Vialle (au feu) RN 21 Thiviers
Vérifications techniques	15 Juillet de 13h30 à 17h30 Ancien Bâtiment Vialle (au feu)
Heure de mise en Place du Parc de départ	Place de la Poste 15 Juillet 2011 à partir de 13h30
Première réunion du Collège Des Commissaires Sportifs	15 Juillet 2011 à 16h00 Ecole place de la poste Thiviers
Publication des équipages admis au départ et de l'ordre et heures des départs de la 1ère Etape	15 Juillet 2011 à 18h00 PC Course Ecole Place de la Poste
Départ de la 1 ^{ère} étape de Thiviers	15 Juillet 2011 à 18h45 Place de la Poste
Publication des résultats partiels de la 1ère Etape et de l'ordre et heures de départ de la 2 ^{ème} étape	15 Juillet 2011 à 22h30
Départ de la 2 ^{ème} étape de Thiviers	16 Juillet 2011 à 12h55 Place de la Poste
Arrivée Finale du rallye	16 Juillet 2011 à 23h28 Place de la Poste Thiviers
Vérifications finales	Garage Joussely Thiviers
Publication des résultats	30mn après l'arrivée en parc fermé du dernier concurrent dimanche 17 Juillet ; Il devient définitif 30mn après l'affichage des résultats provisoires.
Remise des prix	Dimanche 17 juillet 2011 à 10h30 Salle du Parc Stade Thiviers

ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'association Sportive Automobile Club du Sud-ouest, en qualité d'Organisateur Administratif, organise le RALLYE NATIONAL du FOIE GRAS et de LA TRUFFE les 15,16 et 17 Juillet 2011.

Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A. sous le permis d'organisation N° 148 en date du 10/05/2011 et au Comité Régional Aquitaine sous le permis N°19 en date du 27/04/2011.

Comité d'Organisation

Président : Patrick LOPEZ
Président d'honneur : Bertrand GUILLON
Membres: Gérard MARIE-Robert MALFILATRE - Kévin LOPEZ -Pierre, Martine et Jérôme JOUSSELY-Audrey LACHIEZE –Jérôme PUYGRENIER-Benjamin BUISSON-Alain et Vincent GONDEAU -Jean Marc LAFFONT- Christelle et Bruno BRUN –Yannis LAFON-Damien BOUCHARDIE- Frédéric et Sébastien VALLET- Didier DABADIE - Brigitte et Christophe BOUTHIER- Francis ROSSIER- Jean François MONDARY- Nicole et Francis LAPEYRONNIE- Valérie et Manu BORDAS- Joël et François FAURE- Laurent BORDERIE- Frédérique LOPEZ- Didier ROUX- Anthony BOUTEAUD –Julie CHEBEAUX- Yohann PERTHUS -Anthony FANNET- Charly PIMONT- Nicolas PAUZAT- Alexandre. COUTURIER- Jérôme LAMARGOT

Secrétariat du rallye : Mr LOPEZ Patrick /Mme LOPEZ Frédérique
« Les Chatignolles » 24 800 EYZERAC
Téléphone : 05 53 52 35 30 – 06 85 41 30 05 (Patrick LOPEZ)
06 13 16 05 80 (Frédérique LOPEZ)
E-Mail : frederique.lopez8@orange.fr
Internet : www.thiviersportauto.com

Permanence du rallye :

Vendredi 15 Juillet de 9h45 à 18h15 et le dimanche 17 Juillet à partir de 10 heures
Téléphone : 05 53 55 24 23 « Place de la Poste ».

Le vendredi 15 de 18h45 jusqu'à l'arrivée de la voiture à damier au parc après ES 9, le Samedi 16 Juillet.
Téléphone : 05 53 55 24 23 « PC COURSE » place de la poste
Portable de Mr Patrick LOPEZ 06.85.41.30.05.

Organisateur Technique du Rallye :

THIVIERS SPORT AUTO : 10 Bis av Charles de Gaulle-24 800 THIVIERS
Tél : Jérôme JOUSSELY : 06 74 49 56 10 / 05 53 55 01 24
Patrick LOPEZ (licence N° 111076/1009) 06 85 41 30 05
Frédérique LOPEZ : 06 13 16 05 80

Tableaux d'Affichage – Officiels et Informations

. Vendredi 15 juillet matin : Podium à Thiviers place de la poste
. Vendredi 15 juillet après midi
et Samedi 16 Juillet toute la journée : Parc Fermé Thiviers place de la poste

. Dimanche 17 juillet matin : *Remise des Prix* à partir de 10 h30 salle du parc stade de foot

ENGAGEMENTS A ENVOYER A :
Patrick LOPEZ -----Tél 06 85 41 30 05
« LES CHATIGNOLLES » - 24800 EYZERAC
FAX : 05.53.62.18.89

1/1P - OFFICIELS de l' EPREUVE :

<u>Observateur F.F.S.A :</u>	Etienne FORGET
<u>Président du Collège Commissaires Sportifs:</u>	Serge PAILLE
<u>Membre du Collège Commissaires Sportifs:</u>	Annie FOURCADE Robert COMBE
<u>Secrétaire du collège des commissaires sportifs :</u>	Michelle MEYER
<u>Directeur de course :</u>	Guy TRONCAL
<u>Adjoints à la direction de course :</u>	Jacques PAOLI Jean Luc ROGER
<u>Adjoints à la Direction de course délégués:</u>	
<u>-Délégué autorité :</u>	Jean Claude LABEYRIE Laurent TEILLARD
<u>-Délégués ES :</u>	Michel VAURIE Alain BONNAUD Serge RIBIERRE
<u>-Délégué voiture tricolore :</u>	Jean Pierre MANCINELLI
<u>Responsable Commissaires techniques :</u>	Jean Luc PHELIPPEAU
<u>Commissaires Technique :</u>	Paul GIBISSIER Eric GAUTHIER Claude PINA Sébastien VERRON Alexandre FOURCADE
<u>Commissaires sportifs Chargés des Relations Concurrents :</u>	Jean François FOURCADE
<u>Commissaires Sportifs chargés de :</u>	
<u>-Publicité :</u>	Michel BLANC
<u>-Parc de regroupement :</u>	Roland MOREL
<u>Juges de Fait :</u>	Jean Michel BRIAT Hubert MILLET LAGE
<u>Médecin-chef :</u>	Francis LAPEYRONNIE
<u>Chronométrateur :</u>	Christelle BRANDY VALETTE
<u>Responsables commissaires :</u>	Xavier VAUCIEUX
<u>Chargés des Relations avec la Presse :</u>	Gérard COEFFE Patrick GERGOUIL
<u>Classements informatique :</u>	J Pierre PERRIER

1.2P - ELIGIBILITE

Le 7^{ème} Rallye National du Foie Gras et de la Truffe, 1^{ère} division

Compte pour:

- . La Coupe de France des Rallyes 2011 **(coefficient 4)**
- . Le Championnat du Comité Régional du Sport Automobile **d'Aquitaine et Limousin 2011**
- . Le Challenge des Commissaires (Comité Régional) 2011
- . Le Challenge Pirelli

1.3P - VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu le Vendredi 15 Juillet 2011.

.Vérifications administratives: de 13 h 00 à 17 h 00 ancien bâtiment Vialle RN 21 à THIVIERS.

.Vérifications techniques: de 13h 30 à 17 h30 ancien bâtiment Vialle RN 21 à Thiviers

Les vérifications finales seront effectuées au garage JOUSSELY agent Renault av. Charles De Gaulle 24800 THIVIERS - Tél. 05.53.55.01.24

Prix: de la main d'œuvre: 45 € TTC

ARTICLE 2P - ASSURANCES

Conforme au règlement standard rallyes F.F.S.A.

ARTICLE 3P - CONCURRENTS et PILOTES

3.1P - DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P - Toute personne qui désire participer au :

« RALLYE NATIONAL DU FOIE GRAS et de la TRUFFE »

Doit adresser au Secrétariat du rallye la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée, **avant le 4 juillet 2011 minuit**. (Cachet de la Poste faisant foi)

3.1.10P - Le nombre de voitures engagées est fixé à **120 maximum**.

Les Organisateurs se réservent le droit d'annuler l'Epreuve, si **le 30 juin**, le nombre d'engagés était inférieur à 50.

3.1.11P -Les droits d'Engagement sont fixés:

- | | |
|--|---------------|
| 1. avec la publicité obligatoire des Organisateurs : | 550 € |
| 2. sans la publicité obligatoire des Organisateurs : | 1100 € |

Si engagement posté avant le 20 Juin 2011 (cachet de la poste faisant foi) : 480 €
Equipage entièrement licencié à l'ASACSO : 450 €

3.1.12P – La demande d'Engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. (**chèque libellé à l'ordre de THIVIERS SPORT AUTO**).

3.2.9 – LE PORT DU CASQUE EST INTERDIT EN DEHORS DES EPREUVES SPECIALES

Une tolérance de 500 mètres, avant le CH et après le point Stop est accordée.

ARTICLE 4P - VOITURES et EQUIPEMENTS

4.3P – ASSISTANCE

Conforme au règlement standard F.F.S.A des rallyes 2011.

L'assistance est obligatoire Place du Champ de Foire à Thiviers

4.3.2.3P PARCS D'ASSISTANCE

Dans chaque parc d'assistance, il est demandé aux concurrents :

-De tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un extincteur pour foyer A,B et C d'une capacité minimale de 5kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans.

-De disposer sous chaque voiture de course,une bâche étanche (3m x 5m minimum)et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture.

-De prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

La bonne observation de ces obligations sera contrôlée par les juges de faits.

La pénalité pour défaut d'extincteur et/ou de bâche dans les parcs est de 200 €

4.3.3 DEFINITION ASSISTANCE INTERDITE

Conforme au règlement F.F.S.A des rallyes.

ARTICLE 5 - PUBLICITE

La publicité collective obligatoire sera communiquée par un additif au présent règlement particulier.

Sauf accord préalable des organisateurs, la pose de tout support publicitaire sur le parcours du rallye et à proximité immédiate est strictement interdite. Toute action publicitaire ou de promotion s'appuyant sur l'image de marque du « Rallye du Foie Gras et de la Truffe » devra être autorisée par les organisateurs.

ARTICLE 6 - SITES et INFRASTRUCTURES

6.1P - DESCRIPTION

Le rallye National du Foie Gras et de la Truffe représente un parcours de 234.900 klms

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections.

Il comporte 9 épreuves spéciales d'une longueur totale de 122.400 kms.

Les Epreuves spéciales sont:

ES 1 : St Jory de Chalais	⇒ 15.000 klms x1 =	15.000 klms
ES 2-4 : Cognac sur L'Isle	⇒ 12.600 klms x2=	25.200 klms
ES 3-5 : Nantheuil	⇒ 12.600 klms x2=	25.200 klms
ES 6-8: St Martin	⇒ 13.500klms x2=	27.000 klms
ES 7-9: St Jory de Chalais	⇒ 15.000 klms x2 =	30.000 klms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "*Itinéraire*".

6.2P- RECONNAISSANCES

Les reconnaissances devront s'effectuer dans le cadre de la réglementation FFSA et du respect du Code de la Route, sur route ouverte (vitesse et bruit).

Prescriptions et interdictions :

Le nombre de passages en reconnaissance est limité à 3 par épreuve spéciale.

Tout retour en arrière, tout fractionnement et ou bouclage en cours de reconnaissance des épreuves spéciales est interdit.

Tout accès à une épreuve spéciale devra obligatoirement se faire par son départ.

***Le carnet d'itinéraire sera à disposition des concurrents régulièrement engagés à compter du Samedi 9Juillet 8h30 au restaurant « L'AIR DU TEMPS »,
2 rue Pierre Semard à Thiviers.(05 53 62 31 95).***

6-2-4P CONTROLES

Il sera remis à chaque équipage une fiche de reconnaissances avec le carnet d'itinéraire et un autocollant à apposer obligatoirement sur le pare brise.

En l'absence de contrôleur, le concurrent remplira lui-même, au crayon bille, ses heures de passage. Les équipages en reconnaissance ont l'obligation de s'arrêter à tous les contrôles de l'organisation. Le refus de s'arrêter sera pénalisé comme une infraction aux règles de reconnaissances.

La fiche de contrôle des reconnaissances devra impérativement être rendue aux vérifications administratives.

6.2.6P – EQUIPAGES

Chacun des membres d'équipage devra fournir 2 jeux de photos récentes et nettes. Seuls les 2 membres de l'équipage pourront être présents à bord du véhicule de reconnaissance. Les reconnaissances sont autorisées

- . De 9 à 12 h et De 14 h à 22 h le Samedi 9 et Dimanche 10 juillet 2011,
- . De 9 à 12 h et De 14 h à 22 h le Jeudi 14 juillet 2011.
- . De 8h à 12h30 le Vendredi 15 juillet 2011.

Des contrôles seront mis en place par l'organisateur et la Gendarmerie.

6-2-7 PENALITES :

Reconnaissances en dehors des jours et horaires autorisés ou non respect du nombre de passages :

- Départ refusé
- Amende identique aux droits d'engagement du rallye
- Demande de sanctions disciplinaire auprès de la F.F.S.A.

Les trois pénalités sont cumulées

Autres infractions :

1^{ère} infraction : 1mn ou 3mn, ou départ refusé selon gravité, et/ou amende du montant des droits d'engagement.

2^{ème} infraction : Départ refusé, amende du double du montant des droits d'engagement et demande de sanction à la F.F.S.A.

Les pénalités seront infligées par le collège des commissaires sportifs.

ARTICLE 7 - DEROULEMENT de L'EPREUVE

7.2P DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES aux CONTROLES

7.2.11P : Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- . Commissaire de Route: *Chasubles marquées « COMMISSAIRES »*
- . Chef de poste : *Chasubles marquées « CHEF DE POSTE »*

7.5 - EPREUVES SPECIALES (E.S.)

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

7-5-17- SECURITE DES CONCURRENTS

7-5-17-1 : Chaque voiture concurrente doit transporter un triangle rouge réfléchissant qui, en cas d'arrêt pendant une épreuve spéciale, devra être placé par un membre de l'équipage dans un endroit visible, à 50 mètre au moins en amont de la voiture, afin d'avertir les pilotes suivants. Tout équipage est tenu d'avertir au plus vite la Direction de Course de son abandon. La non observation de cette règle entraînera pour l'équipage une pénalité financière qui restera à la discrétion des Commissaires Sportifs.

7-5-17-2 : Une « croix rouge » et un signe « OK » vert seront distribués aux équipages qui devront impérativement, pour des raisons de sécurité, les placer à portée de main. En cas de panne ou d'accident dont les conséquences n'entraînent pas une intervention médicale immédiate, le signe « OK » vert doit être clairement montré aux trois voitures suivantes minimum, ainsi qu'à tout hélicoptère tentant de porter assistance. Dans le cas contraire, c'est la « **croix**

rouge » qui devra être présentée.

7-5-17-3 : Les dépanneuses de l'organisation peuvent être missionnées par le Directeur de Course dans le seul but de libérer la route si nécessaire.

ARTICLE 8P - RECLAMATION – APPEL

8.1- Toute réclamation ou appel devra être établie en accord avec les stipulations du Code Sportif International (Art 171 et suivant code sportif international).

8.2 – Toute réclamation devra être faite par écrit et remise au Directeur de Course ou au Chargé des Relations avec les Concurrents, accompagnée d'une somme de **690 €**, montant qui ne sera pas restitué si la réclamation est jugée injustifiée.

8.3- Les concurrents peuvent faire appel des décisions, conformément aux articles 180 et suivants du Code Sportif International (caution de **3300€**).

ARTICLE 9P - CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10 - PRIX

	1 er	2 ème	3 ^{ème}	4 ème	5 ème
Classement Général Scratch	2100 €	1500 €	1200 €	1000 €	600 €
Classement par Groupe (5)					
Plus de 10 partants	400 €	250 €	200 €		
De 6 à 10 partants	400 €	250 €			
De 1 à 5 partants	215 €				
Classement par Classe (20)					
A partir de 10 partants	480 €	320 €	250 €		
A partir de 6 partants	480 €	320 €			
De 1 à 5 partants	480 €				
Equipage entièrement féminin					
Plus de 5 partantes	480 €	250 €			
De 1 à 5 partantes	220 €				

Le classement général n'est pas cumulable..

Le groupe et la classe sont cumulables.

Si moins de 5 partants les prix des classes suivantes seront regroupées : A5 et A5K ; A6 et A6K ; A7 A7K et A7S ; A8 et A8W ; R1A et B ; R2B et C ; R3C,T et D

Si moins de 100 partants, les primes au scratch seront divisées par 2.

COUPES :

A tous les équipages.

Des coupes récompenseront Commissaires Cibistes et motards par tirage au sort.

4 week ends « Prestige » seront offerts,(commissaires, officiels, cibistes, et équipe de sécurité) par tirage au sort.

La Remise des Prix se déroulera le Dimanche 17 juillet 2011 à la salle des Fêtes de Thiviers à 10 heures30.